

# Bulletin Bédouin

2015, n° 72

décembre 2015

## Sommaire :

- Edito
- Compte rendus des Conseils Municipaux
- Infos pratiques
- Ecole Sainte Blandine
- Du côté des associations : les événements
- Etat civil
- Agenda 2015

## Edito :

### Des couleurs pour la rentrée !

A peine l'année achevée par un barbecue à Rampôt, organisé par la cantine, suivi par quelques jeux d'eau dans l'après-midi qu'une période estivale laborieuse commençait à l'école. Effectivement, durant l'été artisans et bénévoles se sont affairés pour offrir un « relooking » à l'école !

A l'extérieur, deux façades, le toit du préau et la porte d'entrée ont retrouvé une nouvelle jeunesse.

A l'intérieur, le hall et la montée d'escalier ont été restaurés, la classe de cycle 2 a été grandie et repeinte et une VMC a été installée en classe maternelle.

C'est dans ce cadre là, que mardi 1er septembre, 70 élèves ont franchi le portail de l'école afin de retrouver leurs camarades et l'équipe enseignante inchangée.

Christine Ferrière et Eliane Bourrat aidées par Mélanie Vivat en charge également d'aider à la cantine et de la garderie du soir, Severine Bard, directrice assure la classe de CP -CE1 et Noémie Chazaud celle de CE2-CM1-CM2 avec Marie-Claire Chal (auxiliaire de vie scolaire).

A la cantine, Danielle Notin assure le remplacement de Brigitte Collomb durant sa convalescence et à laquelle j'adresse encore un prompt rétablissement.

Un grand merci à tous les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour le bon fonctionnement de l'école et sans qui cette rénovation n'aurait pu être réalisées.

Je souhaite la bienvenue à toutes les nouvelles familles qui entrent cette année dans notre communauté éducative.

Tous mes vœux de réussite, tant scolaire, humaine que spirituelle pour cette nouvelle année scolaire.

*Séverine Bard*

### Cérémonie des vœux :

Le Conseil Municipal, l'Eveil et les P'tits Tracas  
vous donnent rendez-vous :

**Le dimanche 3 janvier 2016 à 11 heures**  
**à la salle polyvalente**

**En attendant, le Conseil Municipal vous  
souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.**





# Réunion du Conseil Municipal du 21 juillet 2015

Excusés : Géraldine Obriot, Béatrice Granjon, Stéphane Rimaud

Secrétaire de séance : Michel Rampon

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

## - Avenant à la convention déneigement :

Monsieur le Maire rappelle qu'une convention avait été signée entre la mairie et Mr Daniel Notin pour le déneigement. Cependant, aucun index de revalorisation n'avait été fixé pour réévaluer le coût horaire.

Suite à proposition de la commission Voirie, l'indice de revalorisation retenu est le suivant :  $(2 \times \text{SMIC} + 2 \times \text{IPAMPA} (*) + 1 \times \text{prix L Gasoil}) / 5$ , ce qui correspond à une augmentation de 1,32 % du coût horaire pour l'hiver 2015-2016.

(\*) IPAMPA : indice des prix d'achat des moyens de production agricole

## - Approbation rapport SIEMLY année 2014 :

Alain Chaussende présente au Conseil Municipal le rapport 2014 sur le prix et la qualité du service d'eau potable, établi par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le compte SIEMLY (Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier), en liaison avec la SDEI (Lyonnaise de Eaux).

Ce rapport 2014 est approuvé, à l'unanimité des membres du Conseil Municipal.

## - Délibération dépôt dossier amendes de police 2015 :

Monsieur le Maire rappelle la volonté du Conseil Municipal d'aménager la Place de la Bascule pour faciliter les circulations et le stationnement des véhicules et sécuriser la circulation des piétons. Cette mise en sécurité comprend un meilleur respect de la zone 30 sur la traversée du bourg et un aménagement du carrefour avec la matérialisation de places de stationnement

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les devis estimatifs établis par les entreprises Lacassagne concernant la mise en sécurité de la Place de la Bascule et SIGNALS concernant les matériels de signalisation. Le montant estimatif des travaux s'élève à 14 050,06 €. La subvention « amendes de police » demandée est alors de 8 430 €.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette demande.

## - Délibération subvention Familles Réunies (fête de la musique) :

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de participation établi lors du Conseil Municipal du 7 avril 2015, dans le cas où les recettes de la manifestation de la fête de la Musique ne seraient pas à la hauteur des frais engagés lors de celle-ci.

Au vu des résultats présentés par l'association, le Conseil Municipal octroie une participation de 220,00 € à l'association afin de couvrir les frais relatifs au spectacle (musique et chapiteaux).

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité cette participation.



# Réunion du Conseil Municipal du 21 juillet 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

## - Point curage lagune et choix d'éventuels prestataires (pompage et épandage) + informations subventions :

La commission assainissement informe le Conseil Municipal des différentes démarches administratives auprès de la DDT pour réaliser le curage de la lagune. Les travaux à réaliser consistent au pompage et à l'épandage des boues.

Après l'étude des différents devis présentés par la commission (Pavet-Piot, Terralys, Vignon-Rampon) et après délibération, le Conseil Municipal choisit l'offre la moins disante, à savoir l'entreprise Vignon-Rampon pour un montant de 12 100 € H.T pour 1 000 mètres cube de boue évacués.

## - Délibération de soutien à l'Association de gestion du Centre Médical de l'Argentière :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le SIMOLY dans le cadre de sa compétence en matière de « réalisation des équipements et des services d'intérêt commun au Monts du Lyonnais en matière sociale et médico-sociale » est propriétaire de biens immobiliers situés sur la commune d'Aveize.

Ces bâtiments sont occupés par le Centre médical de l'Argentière qui est un établissement sanitaire et médico-social privé initialement géré par une association loi 1901 intitulée l'association d'orientation et de soutien du CMA. Dans le cadre d'une évolution des conditions de gestion du Centre, l'association a transféré la gestion dudit centre à la fondation des caisses d'épargne pour la solidarité (FCEs) par un transfert partiel d'actif portant sur l'équipement du centre médical. Ce transfert de gestion s'inscrit dans le cadre du plan de développement du Centre médical de l'Argentière et doit permettre une réhabilitation des locaux.

Monsieur le Maire fait part du constat que ce projet n'avance pas malgré l'investissement du SIMOLY et de la commune d'Aveize pour mener à bien sa réalisation. Il propose que la commune de Longessaigne s'associe à la demande de l'association d'orientation et de soutien du CMA pour faire aboutir cette réhabilitation conformément au projet stratégique et aux engagements pris auprès de l'association d'orientation et de soutien du CMA et de l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le soutien au Centre Médical de l'Argentière.



# Réunion du Conseil Municipal du 21 juillet 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Mons du Lyonnais	14
Covoiturage Mons du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

## - Délibération acquisition foncière :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la volonté de faire l'acquisition d'un tènement de terrain appartenant à Mr Dejoin Pierre. Ce terrain est situé au lieu-dit «Le Bourg» à Longessaigne et est composé de deux parcelles de terrains cadastrées AC n°519 (2471 m<sup>2</sup>) et WB n°52 (8230 m<sup>2</sup>).

Lors du dernier conseil, Monsieur le Maire nous a fait part de sa rencontre avec le principal propriétaire des parcelles de terrain que la commune souhaite acquérir pour permettre l'accès de la future réalisation (halle-préau) et constituer une réserve foncière en prévision d'un éventuel lotissement.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal lui a donné délégation pour négocier cette transaction, et précise qu'il a consulté le service des Domaines, qui lui a remis un rapport, dont il nous fait part.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition d'acquisition de ces parcelles de terrain pour un prix de 155 000 € auxquels s'ajouteront les frais notariés et les éventuels frais d'éviction du fermier.

## - Délibération embauche CDD pour remplacement maladie :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face au congé maladie d'un employé communal.

Sur ce rapport, le Conseil Municipal décide le recrutement d'un agent, à savoir, Sandrine Divinia, afin d'assurer l'entretien des bâtiments communaux. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

De ce fait, durant ce congé maladie, Danielle Notin assurera les tâches de la cantine scolaire.

## - Questions diverses :

- La commission Bâtiments propose un renforcement de l'installation électrique située sur les toilettes publiques et d'une prise au local technique de l'aire de jeux. Ces installations étant mises à disposition des forains et des associations. Les devis s'élèvent à 772,80 € TTC (pour les toilettes publiques) et 431,76 € TTC (pour l'aire de jeux). Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, ces propositions.
- La commission Voirie propose la réfection des chemins communaux situés au lieu-dit « Chancolan » (des 5 chemins à la RD7 et des 5 chemins au Drivon). Ces voiries classées d'intérêt communautaires seront réalisées par la communautés de communes Chamousset en Lyonnais.
- Alain Chaussende nous fait un compte-rendu de la réunion de la commission intercommunale de l'accessibilité.



# Réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2015

Excusée : Béatrice Granjon

Secrétaire de séance : Stéphane Rimaud

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
<b>Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015</b>	<b>5 6 7</b>
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

## - Délégations du maire :

- M. le Maire informe le Conseil Municipal de la signature du compromis d'achat pour le terrain de Mr Dejoin pour un montant de 155 000 € auxquels s'ajouteront les frais de notaire et les frais d'éviction du fermier.
- M. le Maire informe de la signature d'un devis complémentaire avec la société Terralys pour un montant de 1 755 € H.T pour réaliser le suivi administratif du dossier de curage de la lagune.

## - Délibération décisions modificatives pour travaux de sécurité :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, et après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits nécessaires pour l'opération 35 « Travaux de sécurité ». Cela concerne les travaux de sécurisation au Lotissement Les Primevères (réalisation de trottoirs). Cette décision modificative s'élève à 2 439,20 €. Ces montants de crédit seront pris sur le poste budgétaire des « dépenses imprévues ». Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette décision modificative.

## - Délibération rétrocession terrain au Lotissement des Primevères :

M. le Maire soumet au Conseil Municipal le projet de vente, à titre gratuit, de la parcelle de terrain communale cadastrée AC 556 au profit de Monsieur et Madame LEBRE Lionel.

La parcelle concernée d'une superficie de 42 m<sup>2</sup> est située au Lotissement Les Primevères. Cette rétrocession est réalisée pour une meilleure implantation des trottoirs. Les frais de notaire et de géomètre seront pris en charge par la Commune. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la vente à titre gratuit de cette parcelle de terrain.

## - Délibération financement par emprunt bancaire du curage de la lagune :

Pour le financement du curage de la lagune, M. le Maire propose un prêt à hauteur de 12 000 €. Deux simulations d'emprunt (Crédit Agricole Centre Est et Caisse d'Épargne Rhône-Alpes) sont présentées.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de contracter auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, un emprunt d'un montant de 12 000 € sur une durée de 5 ans à un taux d'intérêt fixe de 1,35 %. Cette décision est adoptée à l'unanimité.



# Réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

## - Délibération financement d'une acquisition foncière (emprunt bancaire) :

M. le Maire rappelle l'acquisition foncière du terrain de Mr Dejoin décidée le 21 juillet. Concernant le financement de cette opération, Monsieur le Maire propose un prêt à hauteur de 130 000 €. Deux simulations d'emprunt (Crédit Agricole Centre Est et Caisse d'Épargne Rhône-Alpes) sont présentées.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est, un emprunt d'un montant 130 000 € sur une durée de 10 ans à un taux d'intérêt fixe de 1,96 %. Cette décision est acceptée à la majorité.

## - Délibération indemnité d'éviction du fermier sur acquisition foncière :

M. Stéphane Rimaud, intéressé personnellement par cette affaire, se retire de la salle et ne participe pas au débat et au vote.

Pour faire suite à la signature du compromis d'achat du terrain Dejoin, M. le Maire demande de délibérer sur la surface minimum, qu'il est nécessaire de disposer immédiatement, après la signature de l'acte notarié, afin de réaliser les accès et abords de la future construction de la halle-préau à proximité de l'école. Cette décision doit permettre au notaire de calculer l'indemnité d'éviction réglementaire qui sera versée au fermier, au moment de la signature de l'acte de vente. M. le Maire rappelle que le surplus des surfaces acquises constituera une réserve foncière et continuera d'être mis à bail au fermier actuel, en l'informant que la commune pourra reprendre ces surfaces, au fur et à mesure de ses besoins, notamment pour la réalisation d'un futur lotissement et que l'indemnité d'éviction correspondante sera calculée et versée au moment de la reprise.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de disposer, dans un premier temps, d'une parcelle de 2 500 m<sup>2</sup>, de verser au fermier (Rimaud David et Stéphane), conformément à la loi, une indemnité de 2 363,75 € (calcul selon le barème en vigueur) et prend acte que le reliquat des surfaces continuera d'être louer au fermier actuel, jusqu'à reprise de la totalité des surfaces.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, ces décisions.

## - Démission du 3<sup>ème</sup> adjoint :

M. le Maire nous donne lecture de la lettre de Béatrice Granjon, qui a exprimé le souhait de démissionner de son mandat de 3<sup>ème</sup> adjoint et de son mandat de conseillère municipale.

Pour faire suite à cette décision, M. le Maire demande à chacun de s'exprimer sur la nouvelle organisation de l'équipe municipale. Une réunion de travail à ce sujet est programmée dans les prochains jours.



# Réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
21/07/2015	
<b>Compte rendu</b>	<b>5</b>
<b>Conseil</b>	<b>6</b>
<b>Municipal du</b>	<b>7</b>
<b>15/09/2015</b>	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
27/10/2015	11
Commissions	12
communales	
Territoire	13
« TEPOS »	
Consommer	14
Monts du	
Lyonnais	
Covoiturage	15
Monts du	
Lyonnais	
Service ADMR	16
Ecole Sainte	17
Blandine	
Du côté des	18
associations	19
Agenda	20
	21
	22

## - Questions diverses :

- M. le Maire nous informe d'une demande d'installation d'un râtelier vélo à proximité de l'abri bus à l'entrée du village. Le Conseil Municipal demande à la commission Voirie d'intégrer cette demande dans le travail de sécurisation de la Place de la Bascule.
- Afin de régler des problèmes de stationnement gênant Place des Ecoles, M. le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal pour prendre un arrêté d'interdiction de stationnement permanent. Le Conseil émet un avis favorable.
- Lors de la rencontre des Fouineurs Bédouins avec la famille de Pétrus Bonhomme, une demande a été faite par la famille pour l'inscription de ce combattant déclaré "Mort pour la France" sur le monument aux morts. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.
- Baptiste Marjollet nous informe de l'organisation du challenge VTT Chamousset en Lyonnais le 27 septembre et du besoin de personnes (des signaleurs) pour cet événement.
- Suite à la rencontre avec Matthias Nivan (Conseil en Energie Partagée) pour travailler sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle-préau, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour cette installation et souhaite se repositionner par rapport à l'appel à projets SIMOLY/Région pour la mise à disposition de toiture de bâtiments communaux (salle de cinéma, salle polyvalente...)
- Pour faire suite à la demande de l'Association des Maires de France d'une journée de mobilisation contre la baisse des dotations de l'Etat, une action commune a été initiée par Chamousset-en-Lyonnais. M. le Maire demande la mobilisation des élus à cette manifestation.

## - Travaux en cours :

- Chaufferie collective : le permis de construire a été accordé
- Voirie : l'entreprise retenue pour les travaux de la voirie communautaire pour l'année 2015 est l'entreprise Colas

**DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES**



**Le Samedi 16 Janvier 2016**

**de 9 h à 12 h**

**AU LOCAL VOIRIE**





# Réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
<b>Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015</b>	<b>8 9 10 11</b>
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

Secrétaire de séance : Daniel Vermare

- **Délégations du maire** :

- Un devis de relevé topographique complémentaire (à la demande de l'architecte) aux alentours de la halle-préau été signé pour un montant de 485 € H.T, avec l'entreprise VEAC de St Laurent de Chamousset. Cette prestation comprend également une reprise et un récolement avec les données existantes sur l'ensemble de la parcelle Dejoin.
- Le CDD de Sandrine Divinia a été renouvelé jusqu'au 02 janvier 2016 pour réaliser l'entretien des salles communales.
- Suite à un problème de connexion internet à la bibliothèque, un devis concernant l'achat d'un routeur a été signé, pour un montant de 336 € TTC. Il comprend aussi l'installation et les équipements nécessaires pour l'accès internet à la cantine et à la Maison des Associations.
- Un devis pour le renouvellement du drapeau des Anciens Combattants a été réalisé. Affaire à suivre, avec l'aide de M.André Second (membre de la Fnaca).

- **Délibération mise à disposition des toitures au SIMOLY dans le cadre du territoire TEPOS** :

*Ce point a été rajouté à l'ordre du jour, avec l'accord unanime des membres du Conseil Municipal.*  
Monsieur le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour la signature d'une convention avec le SIMOLY concernant la mise à disposition de la toiture du local technique / salle de cinéma pour 20 ans. Des panneaux photovoltaïques seront installés dans le cadre du territoire TEPOS.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la signature de cette convention avec le SIMOLY.

- **Délibération de principe concernant la recomposition territoriale (Loi Notre)** :

Monsieur le Maire nous informe de la possible réorganisation territoriale suite à la loi NOTRE. Dans l'attente de précisions et d'une proposition de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale. Considérant toutes les actions et projets en cours (Scot, Tepos, Cddra, etc.) qui sont mis en œuvre de façon concertée et depuis longtemps (35 ans), à l'échelle du territoire des Monts du Lyonnais, M. le Maire propose une délibération pour acter le principe que le périmètre pertinent et adapté, est celui de l'actuel territoire du SIMOLY (regroupant 3 communautés de communes : Chamousset-en-Lyonnais, Hauts-du-Lyonnais, Forez-en-Lyonnais). Cette décision n'acte pas le principe d'un regroupement obligatoire, puisque nous pourrions conserver, par dérogation, le périmètre actuel de Chamousset en Lyonnais, qui est classée en zone de montagne.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette décision de principe, pour un périmètre pertinent, à l'échelle du SIMOLY, en cas de nécessité d'un regroupement de communautés de communes et charge M. le Maire de l'exécution de la présente délibération.



# Réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4	<p>- <b><u>Délibération pour désigner un élu au CCAS (en remplacement d'un élu démissionnaire) :</u></b></p> <p>Monsieur le Maire nous informe que suite à la démission d'un conseiller municipal membre du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection afin de le remplacer.</p> <p>Le CCAS est composé du maire, qui en est le Président de droit, et de 4 membres élus en son sein, par le Conseil Municipal, auxquelles s'ajoutent 4 membres nommés par le maire parmi des personnes extérieures au conseil municipal participant à des actions de prévention, d'animation, ou de développement social menées dans la commune.</p> <p>Les membres du CCAS élus par le conseil municipal le sont au scrutin de liste.</p> <p><u>La liste unique présentée est la suivante :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Madame Géraldine OBRIOT</li><li>• Monsieur Daniel VERMARE</li><li>• Monsieur Benoît BLANC</li><li>• Monsieur CYRIL PERRASSE</li></ul>
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7	
<b>Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015</b>	<b>8 9 10 11</b>	
Commissions communales	12	<p>Par un vote à bulletin secret, le Conseil Municipal a élu, à l'unanimité, cette nouvelle liste de membres du CCAS.</p>
Territoire « TEPOS »	13	<p>- <b><u>Délibération pour désignation d'un délégué titulaire au SIVOS :</u></b></p> <p>Monsieur le Maire nous informe que suite à la démission d'un conseiller municipal, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau délégué titulaire pour le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire -Collège du Val d'Argent à Ste Foy l'Argentière-).</p> <p>Par un vote, le Conseil Municipal désigne M. Florent Imbert, délégué titulaire au SIVOS.</p>
Consommer Monts du Lyonnais	14	
Covoiturage Monts du Lyonnais	15	<p>- <b><u>Délibération Admission en non-valeur (repas cantine) :</u></b></p> <p>Monsieur le Maire nous fait part de la demande d'admission en non-valeur du percepteur concernant des repas de cantine d'un montant total de 7,66 € pour l'année scolaire antérieure.</p> <p>Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'admission en non-valeur de ces produits. Monsieur le Maire ajoute que cette dépense sera imputée au compte 654 du budget 2015.</p>
Service ADMR	16	
Ecole Sainte Blandine	17	
Du côté des associations	18 19 20 21	
Agenda	22	<p>- <b><u>Délibération contribution provisoire 2016 au SIEMLY :</u></b></p> <p>Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le montant de la contribution au Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais qui s'élève à 1 595,44 € pour l'année 2016, soit 2,61 € par habitant. Il propose que cette participation soit assurée par recouvrement direct sur les contribuables, comme pour les années précédentes.</p> <p>Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.</p>



# Réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
<b>Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015</b>	<b>8 9 10 11</b>
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

## - Délibération (annule et remplace celle du 15/09) emprunt acquisition foncière :

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise en date du 15 septembre 2015 et ayant le même objet.

Il informe le Conseil Municipal que le taux d'emprunt proposé par le Crédit Agricole Centre-Est pour le financement d'une acquisition foncière a baissé. Il demande donc au Conseil Municipal d'annuler la précédente délibération et de délibérer à nouveau selon les nouvelles caractéristiques du prêt.

Les nouvelles caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant du capital emprunté : 130 000 Euros

Durée d'amortissement : 120 mois

Taux d'intérêt fixe : 1,40 %

Echéances : Trimestrielle

Frais de dossier : 260,00 Euros

Remboursement anticipé : possible moyennant le versement d'une indemnité (2 mois d'intérêts assortis d'une indemnité actuarielle)

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le contrat réglant les conditions de ce prêt et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

## - Délibération pour autorisation de signature du Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un nouveau contrat Enfance Jeunesse va être signé entre la commune de Longessaigne et la Caisse d'Allocation Familial de Lyon et la MSA pour la période 2015-2018. Ce contrat permet d'obtenir des subventions qui seront par la suite reversées à l'OGEC dans le cadre des garderies périscolaires.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la signature du nouveau contrat Enfance Jeunesse par Monsieur le Maire pour la période 2015-2018.

## - Délibération SYDER : Retrait de huit communes de la Métropole de Lyon:

Monsieur le Maire nous informe du souhait de retrait de huit communes du SYDER (Corbas, Jonage, Lissieu, Marcy l'Etoile, Meyzieu, Mions, Quincieux et Solaise). Cette demande fait suite à la création de la Métropole de Lyon et permettra d'adapter l'échelle d'intervention géographique du Syndicat à la nouvelle configuration territoriale.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait de ces huit communes du SYDER.

## - Convention visite annuelle des postes incendie :

Ce dossier est mis en attente et reporté ultérieurement.



# Réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2015

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
<b>Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015</b>	<b>8 9 10 11</b>
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

## - Aménagement carrefour Rte de Villechenève : Présentation du projet :

Florent Imbert et Alain Chaussende, membres de la "commission voirie" nous présentent le travail réalisé dans le cadre de l'aménagement du carrefour Route de Villechenève. Il est proposé une modification de ce carrefour, afin de régler les problèmes de visibilité des véhicules, sécuriser davantage les piétons, permettre le stationnement des usagers grâce à des places de parking.

Ces aménagements seront financés par le produit des amendes de police. La demande de subvention a été acceptée.

## - Compte-rendu travaux commission bâtiments et développement durable :

- Entretien des bâtiments communaux : Michel Rampon nous informe de la demande de changement de fenêtres en mauvais état dans la maison située « Rue de la mairie ». Deux devis ont été réalisés auprès des entreprises « 7M Poncet » et « SMC Journet ».

- Chaufferie collective : l'étude du sol a été réalisée et va permettre de lancer l'appel d'offres auprès des entreprises.

- Eclairage public : Michel Rampon nous fait part du travail réalisé par la commission "développement durable" pour avancer le projet d'extinction de l'éclairage public. Des plages horaires ont été proposées ainsi que la mise en place de deux zones distinctes dans le village. Une réunion est prévue pour finaliser ce travail, qui nécessitera une rencontre avec le SYDER pour la mise en œuvre de cette action.

## - Modification PLU : avancement du dossier, nouvelle Loi " Macron" et devis bureau études :

Chargé de ce dossier par M. le Maire, Michel Rampon fait le point sur l'avancement de la modification du PLU. Suite à l'application de la nouvelle loi « Macron », le bureau d'études "Latitude" de Sain Bel, qui a fait l'élaboration de notre document d'urbanisme initial, a été recontacté. Un devis a été établi intégrant la loi Macron et ses incidences sur notre document d'urbanisme.

Une réunion de la commission Urbanisme est programmée, afin de définir les modifications que nous souhaitons apporter à notre PLU et valider la commande à passer avec le bureau d'études.

## - Participation élus / commissions intercommunales (SIMOLY - CCCL) :

Monsieur le Maire nous informe de sa volonté de faire le bilan des participations des élus aux commissions intercommunales. Ce bilan est reporté au prochain conseil dans l'attente de la réception des listes des membres composant ces différentes commissions, pour la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais et pour le Simoly.

## - Validation des différentes commissions communales :

Suite à la diminution des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire propose de renouveler les responsables et membres de chaque commission communale. Après débat et choix des différents membres du Conseil Municipal, les nouvelles commissions communales sont composées. Vous pouvez les retrouver en annexe.

## - Questions diverses :

Une proposition concernant la signalétique du compostage collectif a été évoquée.



# Commissions communales

## Annexe

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
21/07/2015	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
15/09/2015	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
27/10/2015	11
<b>Commissions</b>	<b>12</b>
<b>communales</b>	
Territoire	13
« TEPOS »	
Consommer	14
Monts du	
Lyonnais	
Covoiturage	15
Monts du	
Lyonnais	
Service ADMR	16
Ecole Sainte	17
Blandine	
	18
Du côté des	19
associations	20
	21
Agenda	22

<u>Commission voirie</u>	<u>VERMARE Daniel</u> (Responsable de la commission) CHAUSSENDE Alain   RIMAUD Stéphane IMBERT Florent   DUCREUX Jean-Paul
<u>Commission bâtiments communaux / cimetière / éclairage public / développement durable</u>	<u>RAMPON Michel</u> (Responsable de la commission) RIMAUD Stéphane   OBRIOT Géraldine IMBERT Florent   CHAUSSENDE Alain (Réseau de chaleur)
<u>Commission finances</u>	<u>GOUJET Bruno</u> (Responsable de la commission) VERMARE Daniel   IMBERT Florent GARNIER Bruno
<u>Commission assainissement / ordures ménagères</u>	<u>VERMARE Daniel</u> (Responsable de la commission) CHAUSSENDE Alain   RAMPON Michel IMBERT Florent
<u>Commission habitat / urbanisme</u>	<u>GOUJET Bruno</u> (Responsable de la commission) RAMPON Michel   IMBERT Florent RIMAUD Stéphane   DUCREUX Jean-Paul CHAUSSENDE Alain
<u>Commission action sociale / C.C.A.S.</u>	<u>GOUJET Bruno</u> (Président) PERRASSE Cyril   <b>Personnes extérieures :</b> OBRIOT Géraldine   CHAPUIS Marie-Paule VERMARE Daniel   COLLOMB Agnès BLANC Benoît   BRETONNIER Jean-Paul MURE Paulette
<u>Commission animations communales (Culture / Fêtes / Fleurissement / Bibliothèque / Relations Associations)</u>	<u>GARNIER Bruno</u> (Responsable de la commission) BLANC Benoît   PERRASSE Cyril MARJOLLET Baptiste
<u>Commission affaires scolaires (Ecole / Cantine)</u>	<u>GOUJET Bruno</u> (Responsable de la commission) RIMAUD Stéphane   PERRASSE Cyril OBRIOT Géraldine
<u>Référent Activités agricoles</u>	<u>RIMAUD Stéphane</u>
<u>Commission communication / information</u>	<u>GOUJET Bruno</u> (Responsable de la commission) VERMARE Daniel   BLANC Benoît PERRASSE Cyril   + Secrétaire de séance du conseil municipal



# Informations pratiques

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
<b>Territoire « TEPOS »</b>	<b>13</b>
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22



**Les Monts du Lyonnais  
se sont lancés un nouveau défi :  
devenir d'ici 2050 un TEPOS,**

## **Territoire à Energie POSitive**

Un territoire à énergie positive est un territoire qui produit autant voire plus d'énergie qu'il n'en consomme. Les Monts du Lyonnais encouragent donc la production locale d'énergies renouvelables mais aussi les initiatives qui permettent de réduire la consommation.

Le SIMOLY, en partenariat avec d'autres acteurs locaux, travaille à la mise en place d'action tel que :

> La plateforme locale de rénovation de l'habitat : **Parc Eco Habitat**

> Des expérimentations pour développer une nouvelle offre de service de **transport au plus près des besoins**

> **La lutte contre la précarité énergétique**

> La poursuite de la dynamique impulsée en faveur du **développement de la méthanisation**

> Le développement et le déploiement massif de l'énergie électrique d'origine **photovoltaïque**.

> Le soutien à des **projets citoyens** participatifs

...

**Pour plus d'information :**

Alice CROIZE - [alice.croize@simoly.fr](mailto:alice.croize@simoly.fr) - 04 78 19 82 58



# Informations pratiques

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
<b>Consommer Monts du Lyonnais</b>	<b>14</b>
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

## Consommer dans les Monts du Lyonnais !



Les Monts du Lyonnais comptent plus de 200 commerçants-artisans de proximité, près de 20 marchés dans vos communes, de nombreux restaurants et producteurs. Tous ces professionnels vous proposent des produits et services de qualité et vous accompagnent au quotidien tout au long de l'année ! Deux bons moyens de consommer local :

### Les produits « le Lyonnais Monts et Coteaux »



vous les retrouvez sur les marchés, chez les restaurateurs et les commerces : des produits locaux avec un service de qualité.

Plus d'info : [www.le-lyonnais.org](http://www.le-lyonnais.org)



### Les chèques cadeaux des Monts du Lyonnais

Cadeaux utiles, cadeaux plaisir, cadeaux à partager, les chèques cadeaux des Monts du Lyonnais vous offrent l'accès à tous les univers cadeaux : mode, beauté, bijoux, loisirs, bien-être, équipement de la maison, décoration, multimédia, jeux et jouets, puériculture, gastronomie....



plus d'info

[www.oserenligne.com](http://www.oserenligne.com)



# Informations pratiques

## Transports : Le covoiturage

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
<b>Covoiturage Monts du Lyonnais</b>	<b>15</b>
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22

### Le covoiturage fait son chemin

Le cap des 500 inscrits a été franchi début juillet 2015 et les effectifs grossissent petit à petit.

Relevant à la fois de la convivialité et de la solidarité, le partage d'un véhicule entre plusieurs personnes permet de faire des économies, d'alléger le trafic, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. Le covoiturage est un mode de déplacement alternatif qui peut se pratiquer sur tout ou partie d'un trajet, de manière quotidienne ou occasionnelle pour se rendre au travail ou dans le cadre des loisirs.

### Nos conseils !

N'hésitez pas à essayer le covoiturage une première fois. L'étude sur différents dispositifs a montré que 2 personnes sur 3 qui ont essayé ont ensuite recommencé. Et si chacun de nous faisait ce geste simple, il y aurait 10 % de voitures en moins sur la route. Vous pourrez ensuite renouveler l'expérience à votre rythme si cela a bien fonctionné !

**Bon à savoir :** le site de covoiturage Monts du Lyonnais est interopérable avec d'autres sites de covoiturage de proximité : celui du département du Rhône, de la Loire, du Grand Lyon, de l'Auvergne. Ainsi de nombreuses possibilités s'offrent à vous pour suivant vos déplacements.

### Le covoiturage en chiffres\*

6 200 km covoiturés par mois.

55 % des personnes covoiturent plus de 2 allers-retours par semaine.

\* Source : La Roue verte, statistiques du site de covoiturage des Monts du Lyonnais

Alors pourquoi pas vous ? Rejoignez la communauté des co-voitureurs des Monts du Lyonnais en vous inscrivant sur la plateforme [www.covoiturage-montsdulyonnais.fr](http://www.covoiturage-montsdulyonnais.fr)





# Informations pratiques

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
21/07/2015	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
15/09/2015	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
27/10/2015	11
Commissions	12
communales	
Territoire	13
« TEPOS »	
Consommer	14
Monts du	
Lyonnais	
Covoiturage	15
Monts du	
Lyonnais	
<b>Service ADMR</b>	<b>16</b>
Ecole Sainte	17
Blandine	
Du côté des	18
associations	19
Agenda	20
	21
	22



## ADMR du secteur de Chamousset en Lyonnais

Présente sur les communes de Chamousset en Lyonnais (sauf Brussieu rattachée à Bessenay), l'association ADMR a pour mission d'aider les familles et les personnes à bien vivre chez elles. Elle propose une offre de service de grande qualité au plus près des besoins et attentes de ses clients, veillant tout particulièrement au respect de la personne.

### DES SERVICES POUR LES PERSONNES AGEES ET LES PERSONNES HANDICAPEES



- **Aide au domicile** pour prolonger et améliorer l'autonomie : aide aux gestes de la vie quotidienne (toilette, habillage, transfert, préparation des repas ...), aide au ménage, repassage, téléassistance, transport-accompagnement.... Possibilités de prises en charges financières des Caisses de retraite et Conseil Départemental.

### DES SERVICES POUR LES FAMILLES



**Besoin d'un coup de main à domicile** suite à un événement : grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, décès d'un membre de la famille, séparation, situation familiale difficile, une difficulté éducative ....

Service conventionné avec la CAF, la MSA, le nouveau Rhône.

L'ADMR c'est aussi des **actions collectives** :

- des temps de rencontre pour lutter contre l'isolement des personnes âgées : après-midi jeux, sorties restaurant, théâtre ... temps géré uniquement par des bénévoles qui assurent l'accompagnement et les déplacements.
- pour les familles : des actions de soutien à la parentalité par le biais de conférences-débats pour apporter des réponses aux questionnements des parents.

- **N'hésitez pas à nous contacter**

**ADMR de St Laurent de Chamousset**  
MDS 69930 St Laurent de Chamousset  
Tel : 04.74.70.59.76  
Contact : [admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com](mailto:admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com)  
Site internet : [www.admr69.org](http://www.admr69.org)

**ADMR Service FAMILLES**  
Tél : 04.74.72.60.55  
Contact : [service-famille@admr69.org](mailto:service-famille@admr69.org)  
Site internet : [www.admr69.org](http://www.admr69.org)

# Ecole Sainte-Blandine

## Inauguration des travaux

*Dans ce numéro :*

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
<b>Ecole Sainte Blandine</b>	17
Du côté des associations	18 19 20 21
Agenda	22



*Des classes rénovées :*

*Une amélioration  
des conditions  
d'accueil des enfants*

*Des travaux  
d'isolation par  
l'extérieur  
et  
des travaux de  
rénovation de  
toiture*



*Une journée  
« Portes Ouvertes »*

*en présence :  
des enfants et leurs  
parents  
des enseignantes et  
responsables de  
l'OGEC et DEC,  
architecte ,  
entreprises  
et élus.*

*Inauguration le samedi 14 novembre*



# Du côté des associations

## L'Eveil / Les P'tits Tracas

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
<b>Du côté des associations</b>	<b>18 19 20 21</b>
Agenda	22

### Compte rendu de L'Assemblée Générale de L'Eveil et des P'tits Tracas

- 21 membres présents sur 33.
- Le Président remercie tous les musiciens pour leur présence lors des manifestations et défilés.
- 2015 : 14 sorties (Eveil), 13 sorties (P'tits Tracas), 5 sorties (Eveil et P'tits Tracas).
- Roxane Voute et Yannick Collomb ont quitté la société.
- Le Bilan Financier est correct : Le plus gros bénéfice provient de la brocante.
- Election du troisième tiers :
  - Chef répétition : Marlène PONCET. Chef défilé : Rodolf CHAVEROT.
  - Secrétaire : Christian BLANC.
  - Secrétaire Adjoint : Brigitte PONCET.
- Calendriers 2016 : Présentation d'un devis Imprimerie CHAVEROT Montrottier accepté par l'assemblée.
- Répétitions de L'Éveil : 1er et 3ème Vendredi du mois à 20h30 à la Salle Polyvalente.
- Répétitions des P'tits Tracas : 2ème 4ème et 5ème Vendredi du mois à 20h30 à la salle des associations.
- Réflexion pour un Chapeau (voir Canotier).
- Vœux 2016 : Dimanche 3 Janvier 2016.
- Repas pour L'Éveil et les P'tits Tracas prévu le Dimanche 24 Janvier 2016.
- La brocante avec concours de belote est reconduite le Dimanche 4 Septembre 2016.
- Vendredi 4 Décembre 2015 L'Éveil et P'tits Tracas à Longessaigne fête de l'école.
- Samedi 12 Décembre 2015 L'Éveil à Savigny Sainte Barbe des Pompiers.

### **Des nouvelles de notre société de musique...**

Vous connaissez sans doute L'Éveil et les P'tits Tracas qui animent tout au long de l'année les manifestations de notre village en musique.

Mais ceci ne peut se faire sans entraînement aussi les musiciens se réunissent les Vendredi soirs pour répéter et apprendre de nouveaux morceaux.

Le groupe des P'tits Tracas est constitué de jeunes musiciens appartenant tous à une classe d'âge d'une vingtaine d'année, et ceci fait que leurs situations professionnelle ou familiale ne sont pas stables. Il se trouve qu'en ce moment, plusieurs s'éloignent de Longessaigne soit pour des raisons d'études, de travail, de voyage...

La société cherche à étoffer ses effectifs pour stabiliser et pérenniser ses deux groupes. Alors, si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas : vous pourrez en discuter avec nos musiciens qui vont bientôt passer pour vous proposer leurs calendriers.

D'avance, nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à la vitalité de notre société.



# Du côté des associations

OGEC de l'Ecole Sainte-Blandine

Dans ce numéro :

Compte rendu	2
Conseil	3
Municipal du	4
21/07/2015	
Compte rendu	5
Conseil	6
Municipal du	7
15/09/2015	
Compte rendu	8
Conseil	9
Municipal du	10
27/10/2015	11
Commissions	12
communales	
Territoire	13
« TEPOS »	
Consommer	14
Monts du	
Lyonnais	
Covoiturage	15
Monts du	
Lyonnais	
Service ADMR	16
Ecole Sainte	17
Blandine	
<b>Du côté des</b>	<b>18</b>
<b>associations</b>	<b>19</b>
	<b>20</b>
	<b>21</b>
Agenda	22

## Les enfants de l'école animent le village le



# 4 décembre 2015

# A partir de 19h00

**ENTREE GRATUITE**



- Animations faites par les enfants

- Animations de rue

- Buvette, restauration rapide

- Tombola de Noël

-Et pleins de surprises .....



## Familles Réunies

L'Assemblée Générale aura lieu

le **vendredi 29 janvier 2016** à la salle de cinéma à **20h30**.

Les cartes d'adhérents seront en vente. Le verre de l'amitié clôturera cette soirée. Nous comptons sur votre présence.

Suite au départ de plusieurs membres et afin que l'association perdure, nous sommes à la recherche de membres actifs, dynamiques et disponibles. Si intéressés, veuillez vous faire connaître auprès de Maryline Dubessy 04 27 89 69 00 avant le 15 janvier 2016.



# Du côté des associations

## Les Fouineurs Bédouins

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Monts du Lyonnais	14
Covoiturage Monts du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
<b>Du côté des associations</b>	<b>18 19 20 21</b>
Agenda	22

Actuellement chez l'imprimeur, le livre « Eglises, chapelle, prêtres et fidèles à Longessaigne du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours » paraîtra au printemps 2016.

Après trois ans de recherches, rencontres, rédaction et mise en page, il est le résultat du travail des membres de l'association « Les Fouineurs Bédouins ».

Depuis quand l'église de Longessaigne existe-t-elle dans son emplacement actuel ? Comment a-t-elle évolué au fil des siècles, qui sont les officiants qui ont célébré les cérémonies ? Comment est vécue la foi et comment a-t-elle évoluée ? Vous trouverez certainement la réponse à toutes ces questions en lisant ce livre. C'est ce que nous avons essayé de faire en l'illustrant de nombreux documents et photographies récoltés lors de notre travail de préparation.

Le prochain bulletin bédouin vous indiquera comment vous le procurer.



## EGLISE, CHAPELLE, PRÊTRES ET FIDÈLES A LONGESSAIGNE

### DU XVI<sup>e</sup> SIECLE A NOS JOURS



Association Les Fouineurs Bédouins  
André Second  
Danièle Desort  
Liliane Goujet

Commission histoire de la  
Communauté de Communes  
Chamousset-en-Lyonnais

Sous la direction de Françoise Bayard



# Du côté des associations

Dans ce numéro :

Compte rendu Conseil Municipal du 21/07/2015	2 3 4
Compte rendu Conseil Municipal du 15/09/2015	5 6 7
Compte rendu Conseil Municipal du 27/10/2015	8 9 10 11
Commissions communales	12
Territoire « TEPOS »	13
Consommer Mons du Lyonnais	14
Covoiturage Mons du Lyonnais	15
Service ADMR	16
Ecole Sainte Blandine	17
<b>Du côté des associations</b>	<b>18 19 20 21</b>
Agenda	22

## Classes en 6

2016 arrive à grands pas et ce sera donc au tour des conscrits de la classe en 6 de faire la fête !

La date retenue est le **samedi 18 juin 2016**.

Tous les conscrits des classes en 6 originaires ou habitants Longessaigne recevront une invitation. Mais pour que personne ne soit oublié, les organisateurs conseillent aux derniers arrivants de se faire connaître à la mairie ou auprès de Frédéric Mure . (Tél. 04.74.70.19.63).

Mais avant cette date, les conscrits vous invitent à se joindre à eux pour un repas dansant le **samedi 9 avril**.

D'autres précisions vous seront données plus tard (les informations seront mises sur le site de Longessaigne, les journaux locaux...) mais notez déjà sur vos agendas ces deux dates.

**... et VIVE LA 6 !!!**

## Noces de Platine

70 ans de vie commune, on n'en rencontre pas souvent !



Raymonde CHANFRAY (92 ans) et Paul LEGRAIN (96 ans, doyen de la commune), agriculteurs au Vire, se sont mariés en 1945, ont eu deux enfants Marie-Jo et Georges. Cette famille s'est agrandie de 5 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Grâce à leur famille et aux aides à domicile, ils vivent toujours à leur domicile. Bien entourés par leurs proches, ils ont fêté leur 70<sup>ème</sup> anniversaire de mariage. S'informant de l'actualité proche ou plus éloignée, ils apprécient pleinement les visites pour faire une « piaillée » et demander des nouvelles de chacun. Les biscuits faits maison, dégustés devant une tasse de café, sont un moment de convivialité qu'ils aiment partager.

Le Conseil Municipal leur adresse toutes leurs félicitations.



# Agenda 2015/2016

Dans ce numéro :

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
21/07/2015

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
15/09/2015

Compte rendu  
Conseil  
Municipal du  
27/10/2015

Commissions  
communales

Territoire  
« TEPOS »

Consommer  
Monts du  
Lyonnais

Covoiturage  
Monts du  
Lyonnais

Service ADMR

Ecole Sainte  
Blandine

Du côté des  
associations

**Agenda**

## Décembre 2015

4 décembre	Animation - Concert	Ecole	18h	Place du village
17 décembre	Repas Noël	Ecole - Cantine	12h	Salle Polyvalente
18 décembre	Repas Noël	Club Village Fleuri	12h	Salle Polyvalente

## Janvier 2016

3 janvier	Vœux du Maire	Mairie - Eveil	11h	Salle Polyvalente
15 janvier	A.G Galopins	Galopins	20h30	Maison des Associations
21 janvier	A.G Club	Club Village Fleuri	14h	Salle Polyvalente
29 janvier	A.G Familles Réunies	Familles Réunies	20h30	Maison des Associations

## Février 2016

27 février	Repas	Chasse	12h	Salle Polyvalente
------------	-------	--------	-----	-------------------

## Mars 2016

6 mars	Concours belote	Ecole	14h	Salle Polyvalente
12 mars	Bal	18 ans	22h	Salle Polyvalente
17 mars	Mini concours	Club Village Fleuri	14h	Salle Polyvalente
20 mars	Commémoration	Mairie - FNACA	11h15	Place du village
20 mars	Matinée chaudière	Ecole	9h30	Place du village
25 mars	A.G Inter-Sociétés	Inter-Sociétés	20h30	Maison des
30 mars	Concours belote	Club Village Fleuri	14h	Salle Polyvalente

## Avril 2016

9 avril	Soirée dansante	Classes en 6	20h	Salle Polyvalente
---------	-----------------	--------------	-----	-------------------

## Etat Civil

### Naissance

- Maxence Duboeuf, né le 19 septembre 2015, fils de Thomas Duboeuf et Adélaïde Lapostolle, 7 rue de Pinfolet

### Mariages

- Aline Crétier et Emmanuel Mure, le 11 juillet 2015, Chancelan
- Océane Oberlé et Frédéric Pandreau, le 11 juillet 2015, 4 place du lavoir

### Prochain Bulletin

Les articles sont à rendre pour le **vendredi 11 mars** pour une parution la première quinzaine d'avril.

Vous pouvez déposer vos articles auprès de l'Agence postale ou les envoyer par mail à [bblanc@longessaigne.net](mailto:bblanc@longessaigne.net)